

La Vallée s'Menschtertàl

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE MUNSTER - N° 41 - Décembre 2016

DOSSIER

15 ans pour le centre
nautique La Piscine



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA VALLÉE
DE MUNSTER

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2016 s'achève déjà. Elle aura été riche en challenges et en défis que nous avons su relever ensemble. Il nous faudra encore conserver pour les années à venir des nerfs d'acier et un esprit combatif de tous les instants.

En effet, la fameuse loi NOTRe de 2015 - que nous ne faisons pas du tout nôtre - commence à déstabiliser les fondements même de notre union en communauté de communes et l'organisation de notre fructueux travail intercommunal est remise en cause.

Aujourd'hui, ce ne sont plus les communes qui décident des compétences à gérer et à partager mais c'est l'État qui impose ses décisions centralisatrices sans en évaluer les coûts, sans tenir compte de la réalité des terrains et de nos spécificités de vallée de montagne.

La libre administration des collectivités territoriales est inscrite dans la Constitution française, mais on a bien vu de quelle manière celle-ci a été foulée aux pieds avec la création insensée de la Région Grand Est, le tout avec la complicité du Conseil d'état.

Résultats de toutes ces décisions centrales prises par-dessus la tête des communes et des citoyens :

- Augmentation du coût global des services alors que parallèlement on réduit massivement les ressources des collectivités qui ainsi s'appauvrissent
- Perte de proximité locale parce que les choses sont gérées de loin
- Perte des forces locales qui géraient les choses sur place à un coût imbattable
- Déclin de la démocratie locale

Mais la mode est aux regroupements à tout prix et ce qui est petit (mais efficace) doit disparaître parce que suspecté d'office de non pertinent. On plaque des théories et des raisonnements centraux sur la France entière, les villes, les campagnes, la montagne, le littoral... faisant fi des caractéristiques de chaque secteur pour constater que ça ne marche pas et que ça coûte toujours plus cher.

Notre pays a besoin de ses communes et de ses citoyens engagés localement ; on s'acharne à détruire les premières et à décourager les seconds.

Pour survivre, la CCVM devrait ainsi dépouiller les communes de ses pouvoirs et de ses ressources. Ce n'est pas le rôle que j'entends jouer dans la Vallée de Munster.

Je formule le vœu que l'on revienne à plus de raison en laissant les collectivités mieux s'organiser et en faisant confiance aux forces régionales et locales. Tous les pays d'Europe, sauf la France, y ont réussi, préservant la décentralisation et en libérant ainsi les énergies locales.

Après ce coup de colère et ce plaidoyer (passionné mais sincère) en faveur d'une Vallée de Munster où chaque habitant(e) et chaque commune doit pouvoir apporter librement sa pierre à l'édifice, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et dès à présent une bonne année 2017.

A scheni Winachta ùn a Johr 2017 voller Gsündheit !

Le Président

Norbert SCHICKEL,

Maire d'Eschbach-au-Val



SOMMAIRE

L'optimisation de la gestion des déchets

p. 3

Dossier : 15 ans pour le centre nautique La Piscine

p. 4 et 5

Vers une réforme de la taxe de séjour

p. 6

Les stations de ski, terrain de jeu pour toute la famille

p. 7

Brèves

p. 8

La Vallée s'Menschtertäl
Distribution gratuite à 7750 exemplaires
Éditeur : Comité de rédaction
ISSN 1279-0281
Dépôt légal à parution
Élaboration et coordination :
élus et personnel de la CCVM
Crédits photographiques :
CCVM sauf mention contraire,
Photos de couverture Carlitos Cruz - Fotolia
Imprimerie Lefranc, Munster.

L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS



en point d'apport volontaire. Il a donc été décidé de multiplier et d'améliorer les points d'apport volontaire situés sur l'ensemble des communes jusqu'à la **suppression de la collecte en porte à porte du tri sélectif à compter du 1^{er} juillet 2018.**

Deux nouvelles bennes au centre de valorisation

Depuis le 5 décembre, deux nouvelles bennes sont mises en place. Elles permettent de recycler des déchets qui étaient jusqu'alors considérés comme des encombrants ultimes, enfouis et non revalorisés :

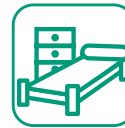
BENNE PLÂTRE



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE

S'agissant d'un produit qui se recycle totalement, le plâtre doit être trié séparément.

BENNE ÉCO-MOBILIER



MOBILIER

Elle permet de collecter le mobilier, afin qu'il soit revalorisé. L'éco-participation que vous payez à l'achat de nouveau mobilier sert à financer la filière de recyclage de ces produits.

MOBILIER ACCEPTÉ



VERRES

ATTENTION SUPPRESSION DE LA BENNE VERRE

Le verre sera exclusivement collecté dans les conteneurs des points d'apport volontaire que vous pouvez trouver dans toutes les communes (liste consultable sur www.cc-vallee-munster.fr).

Les orientations du service déchets et recyclage

Lors du conseil communautaire du 19 octobre 2016, les élus de la Communauté de Communes ont acté les futurs grands chantiers dans le domaine des déchets pour les prochaines années. L'objectif est double : améliorer la gestion des déchets tout en optimisant les coûts.

Suite aux préconisations du bureau d'études et une analyse pointue des résultats de traitement des déchets face aux coûts engendrés par les services aux usagers, **deux mesures d'envergure seront mises en place en 2018.**

2 axes d'actions prioritaires

Plébiscité par la population, le centre de valorisation fera l'objet d'une nouvelle mesure. Afin d'améliorer encore

les conditions d'accès au site et le travail du gardien, les usagers se verront dotés d'un badge nominatif. Les travaux d'installation du contrôle sécurisé (voie d'accès, sortie, barrières...) seront réalisés en 2017, pour **une mise en service au 1^{er} janvier 2018.**

La seconde phase concerne la collecte en porte à porte du tri sélectif. Outre l'important coût de cette collecte (distribution des sacs jaunes, frais de collecte) son efficacité est remise en cause car le tri réalisé est de moins bonne qualité que celui fait

CE QUI VA CHANGER ET QUAND ?

COLLECTE DU TRI SÉLECTIF EN PORTE À PORTE

Amélioration et augmentation du nombre de points d'apport volontaire jusqu'à **la suppression de la collecte du tri en porte à porte à partir du 1^{er} juillet 2018**

AU CENTRE DE VALORISATION

- **Suppression de la collecte du verre depuis 1^{er} décembre 2016** : obligation de déposer vos bouteilles et bocaux dans les points d'apport volontaire
- Mise en place de nouvelles bennes **plâtre et éco-mobilier** depuis le 5 décembre 2016
- Mise en place d'un **contrôle d'accès sécurisé** avec badge personnalisé : **janvier 2018**

DOSSIER



15 ans pour le centre nautique La Piscine

Les anciens se souviennent avec nostalgie de leur baignade dans la Fecht ou dans l'ancienne piscine municipale de Munster. Depuis 2001, avec la sortie de terre du nouveau centre nautique intercommunal « La Piscine », de nombreux jeunes auront demain pour référence ce site aquatique comme leur premier terrain de jeu d'initiation à la natation.

Original et unique, situé dans un bel écrin de verdure, le centre nautique jouit d'une notoriété régionale incontestable, surtout lors des périodes estivales comme celle de cet été, où sur les mois de juillet et d'août près de 60 000 personnes ont franchi les portes de la piscine pour profiter des installations sportives et ludiques.

Un équipement ludique et familial également destiné aux scolaires



© Carifios Cruz

Au regard de ce bilan, force est de constater que l'orientation prise il y a plus de 15 ans de créer une piscine de loisirs et de bien être, ciblant particulièrement les familles, a été un choix visionnaire et déterminant dans le succès d'aujourd'hui. Le centre nautique est devenu un acteur incontournable dans la politique de développement touristique et économique du territoire. Consciente de ce positionnement territorial, l'équipe de La Piscine veille à offrir à sa clientèle un service de qualité.

La reconstruction totale du centre nautique qui a permis la création de bassins intérieurs, répondait également à une volonté politique de service public aux habitants de la vallée de Munster et particulièrement à destination de la petite enfance et de la jeunesse. En effet, si l'apprentissage de la natation est au programme scolaire, les élus ont clairement affiché leur volonté que chaque enfant sache nager l'année de son entrée en 6^{ème}.

Pour cela, la CCVM va au-delà de ces prérogatives et prend à sa charge l'ensemble des coûts inhérents à la pratique dans les meilleures conditions : fermeture au public pour réserver des créneaux dédiés aux scolaires,

Profitez du centre nautique La Piscine tous les jours

HORAIRES

	HORS VACANCES SCOLAIRES	VACANCES SCOLAIRES
Lundi	12 h à 19 h	10 h à 19 h
Mardi	12 h à 21 h	10 h à 21 h
Mercredi	12 h à 16 h	10 h à 19 h
Jeudi	16 h à 19 h	10 h à 19 h
Vendredi	12 h à 21 h	10 h à 21 h
Samedi	12 h 30 à 18 h	12 h 30 à 18 h
Dimanche	9 h à 13 h	9 h à 13 h

LES ESPACES FITNESS ET SPA

sont ouverts tous les jours de 9h à 21h, sauf le jeudi de 16h à 21h et le samedi dès 9h.

gratuité pour les écoles primaires, prise en charge des frais de transport vers l'équipement, mise à disposition d'un MNS en renfort des encadrants pédagogiques. Cela représente une dépense de près de 120 000 € par an, pour une compétence facultative.

Ces efforts consentis par la collectivité ont irrémédiablement des incidences budgétaires. L'adage qu'une piscine est déficitaire est bien connu et dans un contexte économique difficile, il est souvent pointé du doigt.

15 ans après son ouverture, il est intéressant de faire un zoom sur la gestion quotidienne de l'équipement, sur la maîtrise des investissements et des frais de fonctionnement ainsi que sur le bon vieillissement des installations techniques et du bâtiment.

NOUVEAU

Une idée de cadeau de Noël qui fait plaisir à coup sûr ?
Offrez un bon cadeau personnalisé !



Ci-dessus, Jean-Bernard aux commandes du nouveau poste de dosage et de régulation du PH du chlore acquis cet été pour un montant de 36.000 €



Hors des bassins, chacun s'affaire...

Il est vrai que ce type d'équipement aux multiples contraintes (réglementations, sécurité, hygiène...) est énergivore et nécessite continuellement des dépenses de maintenance de toute sa machinerie souterraine et invisible du grand public. Celles-ci sont cependant incontournables et indispensables pour garantir une baignade en toute sécurité et pour maintenir à flot un équipement ouvert 7 jours sur 7 avec du matériel technique qui fonctionne 24h sur 24 sur les 365 jours de l'année. Pour faire face à cette longue période d'ouverture, le centre profite des périodes de vidange pour effectuer des travaux et accomplir un nettoyage de fond en comble (2 vidanges obligatoires, ramenées à l'unité depuis un décret de septembre 2016).



Une équipe de 16 personnes s'efforce quotidiennement de maintenir les installations en état et veille aux meilleures conditions d'accueil du public : surveillance, maintenance, analyse de l'eau, entretien et administration.

Dans cet esprit, la gestion d'un tel équipement est un exercice périlleux et complexe, car si d'un côté il est nécessaire de répondre aux multiples attentes des usagers, de l'autre, il ne faut pas perdre de vue le cadre budgétaire.

De futurs investissements sont à l'étude pour améliorer et restructurer différents espaces, notamment les espaces spa et fitness. En effet, la remise en forme et le bien-être sont aujourd'hui tout à fait inscrits dans les modes de vie et il s'agit de répondre à une demande croissante des usagers.

Sans présager de l'avenir, gageons que ces futurs aménagements de modernisation permettront de conforter l'attractivité du centre nautique dans le paysage aquatique.

En chiffres

Budget annuel de **1,5 millions d'euros**

Une équipe de **16 permanents** plus 20 saisonniers l'été

La Piscine est ouverte **7j/7**, soit **3365h/an** avec **1340 créneaux d'animations** proposés.

31 500 m³ d'eau/an soit la consommation annuelle de **210 foyers** de 4 personnes

1 034 308 Kwh/an soit l'équivalent de la consommation annuelle de **217 foyers**

1400 scolaires / an bénéficient d'un enseignement à la natation par cycle de 10 séances, soit une dépense de près de **120 000 €** prise en charge par la CCVM.

Votre avis nous intéresse

Pour sans cesse améliorer nos prestations nous avons installé **une boîte à suggestions** à l'entrée du centre nautique. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques lors de votre visite ou envoyez-nous un mail à **la-piscine@orange.fr**



Une nouvelle décoration végétale a été installée en septembre pour un montant de 20.000 €

LA PISCINE, BIEN PLUS QU'UNE PISCINE

5

- 9 activités encadrées pour tout âge et tout niveau (delphi club, cours ados, adultes, natation synchronisée, aquagym, aquabiking ou aquasenior)
- Des leçons de natation pour enfants et adultes pour débiter ou se perfectionner
- Des espaces spa et fitness pour vous détendre ou vous remettre en forme



VERS UNE RÉFORME DE LA TAXE DE SÉJOUR



Comment déclarer en ligne ?



Plus besoin de vous déplacer au siège de la CCVM pour régler la taxe de séjour, vous pouvez désormais le faire de chez vous, en moins de deux minutes via Internet, votre smartphone ou votre tablette. Rendez-vous sur le site **valleedemunster.taxedesejour.fr** et rentrez les identifiants qui vont vous être transmis par courrier et par mail.

La déclaration est mensuelle. Vous devez toujours renseigner le nombre de nuitées enregistrées et préciser le nombre de nuitées de personnes assujetties et exonérées. Cette déclaration mensuelle est enregistrée dans votre espace personnalisé.

A la fin de chaque période de 4 mois, un récapitulatif vous est envoyé. Vous pouvez alors reverser la taxe de séjour en ligne par carte bancaire, ou comme auparavant, par chèque ou espèces au secrétariat de la CCVM. Les prochains paiements devront être effectués en mai et septembre 2017 puis en janvier 2018.

Dans la Vallée de Munster, la taxe de séjour, perçue par la CCVM, alimente une grande partie du budget de l'Office de Tourisme de la Vallée de Munster.

Grâce à ce financement, l'OTVM propose une multitude de services et d'actions afin de promouvoir la Vallée au-delà de ses frontières : participation à des salons, actions de communication, édition de guides, affiches et flyers promotionnels, développement des sites Internet et animation touristique du territoire.

L'OTVM est donc le partenaire privilégié des différents hébergeurs car sans la taxe de séjour, toutes ces actions de promotion du territoire ne peuvent être financées.

Comme partout en Europe, le paiement de la taxe de séjour est obligatoire pour les touristes qui séjournent sur notre territoire, quel que soit l'hébergement choisi : gîtes, meublés, hôtels, campings ou même camping-cars stationnant sur les aires réservées. Il est donc tout à fait normal et légitime pour l'hébergeur d'en demander le paiement.

Une modification des tarifs et des catégories d'hébergements

La taxe de séjour, perçue au réel, est instaurée dans la vallée de Munster depuis 2004. Elle n'a connu que trois phases d'évolution en 2006 et 2008 (augmentation des tarifs) et en 2013, avec la part additionnelle de 10% perçue par le Département du Haut-Rhin. La Loi de finances du 29 décembre 2014 nous impose, depuis le 1^{er} janvier

2015, de réviser les modalités de perception : modification de la grille tarifaire et exonérations.

La CCVM profite de ces changements pour améliorer son mode de collecte. Elle met en place, à compter de janvier 2017, un nouvel outil de déclaration en ligne, plus moderne, plus rapide et plus simple à utiliser.

En 2015
2119 nuitées enregistrées
pour 73 propriétaires de
meublés de tourisme.
145.611,58 € collectés,
tout hébergement confondu

Une réunion d'information déjà prévue

Une réunion publique destinée à tous les hébergeurs de la vallée de Munster aura lieu **le 12 janvier 2017 à 14h30** pour vous expliquer plus en détail la réforme de la taxe de séjour. Nos services se tiennent bien entendu à votre disposition pour vous accompagner dans ces nouvelles démarches.

LES STATIONS DE SKI, TERRAIN DE JEU POUR TOUTE LA FAMILLE



La famille pour axe de développement

Le Syndicat Mixte des stations de la vallée, bras armé de la politique montagne de la CCVM, avec l'appui technique de l'Office de tourisme de la vallée de Munster, est engagé depuis plusieurs années dans la filière « Massif des Vosges en Famille ». Cette démarche réunit les principales stations de ski du massif (dont le Schnepfenried), différents partenaires financiers tels l'état, les régions et les départements.

Au cœur de la stratégie touristique du Massif des Vosges, l'objectif est de devenir une destination famille à part entière en été comme en hiver. Il s'agit donc d'un travail de structuration de l'offre autour de cet enjeu qui doit finalement servir à l'ensemble des sites de montagne et plus généralement au territoire de la Vallée de Munster.

Cet engagement sur le long terme vise à associer l'ensemble des acteurs touristiques publics et privés (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités...) afin d'adapter et de développer l'offre aux familles avec enfants et ainsi davantage communiquer vers cette cible familiale.

À terme, grâce au travail mené par l'Office de Tourisme et le bureau d'études accompagnant la filière, ces produits viseront à être bien identifiés, structurés et valorisés (potentiellement à travers la création d'un label spécifique au massif). Cette stratégie paraît aujourd'hui nécessaire afin de faire évoluer l'offre touristique de façon durable et demande l'adhésion des différents acteurs afin d'améliorer les aménagements, la communication et la gouvernance de la politique touristique du territoire.

Dans cet esprit, une réflexion est actuellement en cours concernant l'évolution du secteur débutant du Schnepfenried. Dans ce cadre, 2017 doit permettre le remplacement de l'actuel télésiège dé-

En parallèle de cette dynamique, des événements sportifs toujours plus nombreux portés par des structures associatives voient le jour et se développent dans nos montagnes ou directement sur les stations, contribuant également à l'attractivité de nos sites :

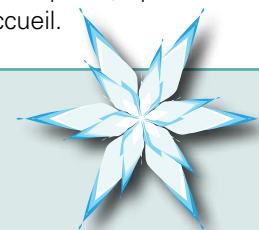
- **Le Trail Blanc du Gaschney**, unique course du genre en Alsace a réuni en janvier dernier près de 500 coureurs pour sa première édition
- **Le Trail des Marcaires**, maintenant bien rodé après presque 10 éditions, avec près de 1 500 participants parcourant en partie les circuits permanents de la station de trail du Gaschney
- **La cyclosportive Les Marcaires** a vécu une belle renaissance avec une arrivée jugée à la station du Gaschney
- **L'enduro VTT de la vallée de Munster** (passé au Schnepfenried et au Gaschney) organisé cet automne par l'association de Nicolas LAU, pilote professionnel originaire de la vallée a enchanté l'ensemble des participants de cette discipline en plein boom.

tant par un appareil moderne apportant plus de confort et un débit presque doublé. En complément, l'espace télécorde et les cheminements devraient évoluer parallèlement à la création d'une zone ludique de découverte de la neige pour les tout-petits, à proximité du bâtiment d'accueil.



Les RDV de l'hiver

- **Noël à la Ferme aux Rennes** du Tanet du 16 décembre au 1^{er} janvier 2017 (tous les après-midis)
- **Trail Blanc** du Gaschney le samedi 4 février 2017
- **Winter Mountain Festival du Gaschney** les 4 et 5 février (restauration et animations)
- **Journée Freestyle** au Snowpark du Schnepfenried le samedi 11 février 2017
- Admirez tout l'hiver **la bête des Vosges**, sculpture géante en foin, au bas de la station du Gaschney



BRÈVES

Vous avez un projet de rénovation énergétique pour votre habitation ? Ayez le réflexe Oktave !

Le service public Oktave initié par le Grand Pays de Colmar auquel adhère la CCVM, facilite vos démarches pour rénover votre maison individuelle au niveau Bâtiment Basse Consommation en vous accompagnant à tous les stades du projet et en faisant intervenir des groupements d'artisans, sélectionnés, formés et expérimentés.

Cet interlocuteur unique vous met en relation avec des professionnels locaux, obtient des devis, recherche les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre et vous accompagne tout au long du chantier.

Vous avez un projet de rénovation énergétique de votre maison, appelez votre conseillère au 03 69 99 55 70.

Participez au défi Familles à Énergie positive

Alter Alsace Énergies organise jusqu'au 30 avril 2017 un nouveau défi pour les foyers volontaires. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, en réalisant des éco-gestes peu connus, et sans perdre de confort.

L'année dernière les participants ont économisé en moyenne 200€ sur l'année !

Plus d'informations et inscriptions <http://alsace.familles-a-energie-positive.fr>



Les nouveautés du Bureau Animations Jeunes

Le Bureau Animations Jeunes propose cette année de nouvelles animations à destination des enfants de la vallée de Munster.

L'Espace Jeunes invite les 11 ans et plus à participer à un programme d'animations les mercredis et samedis après-midi, avec, tous les premiers samedis du mois une visite culturelle. Le prochain RDV est fixé au samedi 10 décembre, départ pour la magie de Noël à Colmar. Pensez à vous inscrire. Parallèlement, Stéphan se déplace toujours dans les communes le soir après l'école. Cette année, les jeunes s'inscrivent à des cycles d'animations au trimestre. Le 2^{ème} trimestre sera consacré à des ateliers cirque ou des jeux de société, le dernier trimestre à des jeux extérieurs, des balades, ou des constructions de cabanes.

Plus d'informations et inscriptions au 03 89 77 54 24 ou sur notre site Internet.

Rénovation de la toiture de l'Espace culturel Saint-Grégoire

Durant l'été, la CCVM a engagé des travaux indispensables pour l'Espace culturel Saint-Grégoire avec la rénovation de la toiture du bâtiment.

Les travaux, d'un montant de près de 154 000 TTC € se sont achevés au mois d'octobre.



À vos agendas !



Arlequin serviteur de deux maîtres

JEUDI 8 DÉCEMBRE À 20H30

Commedia dell'Arte par la Cie Versatile

L'esprit de Noël

MARDI 20 DÉCEMBRE À 14H30

Théâtre et musique par la Cie L'Indocile

Écoute ta mère et mange ton short

DIMANCHE 29 JANVIER À 15H

Concert par la Cie le Ministère
à l'Espace Rive Droite à Turckheim



Himalaya

JEUDI 2 FÉVRIER À 20H30

Ciné-conférence de et par Olivier Follmi

À table !

MARDI 14 FÉVRIER À 14H30

Théâtre par la Cie Caravanes

Cécile Corbel en trio

**MARDI 21 FÉVRIER
À 20H30**

Concert par
Cécile Corbel
et ses musiciens



Toute l'actualité culturelle
et achat de vos billets en ligne
sur www.cc-vallee-munster.fr